

# LA ROCHE-EN-BRENIL

## BULLETIN D'INFORMATIONS // 2024 // n°115

### ÉDITO Joël SOILLY, MAIRE

Chères Rocheloises, Chers Rochelois.

Je tiens à vous remercier pour votre déplacement en grand nombre aux élections complémentaires que nous avons organisées le 29 septembre et 6 octobre derniers. Nous étions plusieurs communes à devoir compléter nos conseils municipaux. Si certaines communes n'ont pas trouvé de candidat, ce n'était pas le cas de la Roche-en-Brenil. En effet, dix prétendants se sont présentés pour six sièges à pourvoir. Bravo aux heureux élus. Toutefois, j'ai une pensée toute particulière aux personnes qui ne rejoindront pas notre conseil municipal cette fois-ci. Ils ont eu le mérite de s'engager avec un désir profond de servir leur commune pour le bien de tous les Rochelois. Voici venue la saison où nos associations caritatives sont en pleine action. Octobre rose cette année a battu des records de dons pour la Roche-en-Brenil. Comment remercier tous les généreux donateurs, comment remercier nos commerçants, nos entreprises, nos associations, nos jeunes Rochelois qui, par leur courage et leur détermination ont travaillé chaque week-end d'octobre pour vous apporter du bien être tout en contribuant à la lutte contre ces cancers qui touchent tout le monde, les femmes comme les hommes ? Chacun donne à sa façon et chaque don est différent et non comparable.

Par ailleurs, un autre déficit nous attend prochainement, celui de participer à la lutte contre la myopathie et les maladies rares. L'Association Française contre les Myopathies nous a sollicité pour être le **village Côte D'or Téléthon** cette année. C'est avec une vive émotion et une grande fierté que nous avons accepté cette responsabilité et nous allons porter haut les couleurs de la Roche avec l'ensemble des administrés. Ainsi, toutes les associations ont répondu favorablement et s'emploient depuis de nombreux mois à trouver les animations pour trente heures durant. Réservez dès maintenant votre week-end des 29 et 30 novembre, nous vous recevrons dans un grand esprit de convivialité et de générosité.

Joël SOILLY.

«La vraie générosité consiste à faire plaisir sans espérance de revanche.» Marcel PROUST

Éditeur : Mairie  
Directeur de la publication : Joël SOILLY  
Rédacteurs : Éric et Marie-Hélène LESNIEWSKA, Christelle CANTALI.

### La Roche-en-Brenil - Village Téléthon Côte d'Or 2024

COMMUNE DE LA ROCHE EN BRENIL

VILLAGE TÉLÉTHON CÔTE D'OR 2024

AFM

TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



29-30

NOVEMBRE

2024



la Ligne du don

3637

Service gratuit + prix appel

TELETHON

FR

le don en Ligne

Cette année, la commune de La Roche-en-Brenil a été choisie pour représenter le département de la Côte-d'Or lors de la 38<sup>e</sup> édition du Téléthon, prévue les 29 et 30 novembre. **Vendredi 11 octobre, elle a lancé officiellement ses préparatifs.** « On connaît depuis longtemps l'engagement des Rochelois lors de ses 30 heures pour le Téléthon. Mais avoir été choisi comme village Côte-d'Or est un honneur. À nous aujourd'hui de relever le défi pour cette 38<sup>e</sup> édition avec des bénévoles motivés et engagés comme jamais. » C'est par ces mots forts que le maire de la commune de La Roche-en-Brenil, Joël SOILLY, a lancé cette édition 2024, vendredi 11 octobre. « Bien que tous les jours des avancées soient faites, seulement 5 % des maladies rares sont guéries, et la lutte pour la recherche est un combat quotidien », a souligné de son côté Aurore MERCEY, coordinatrice du Téléthon en Côte-d'Or. L'Association française contre les myopathies (AFM), qui organise cet événement caritatif, dispose aujourd'hui de trois laboratoires en France qui, chaque jour, font avancer la recherche sur les maladies rares.

#### Un tiers de la collecte est réalisé sur le terrain.

Aurore MERCEY a rappelé que les dons peuvent être faits tout au long de l'année et que 93 millions d'euros avaient été collectés en 2023, dont un tiers (31,7 millions) provient d'initiatives menées sur le terrain par des bénévoles dévoués.

#### Rendez-vous les 29 et 30 novembre.

À cette occasion, nous organiserons diverses actions et activités, du vendredi 29 novembre soir au samedi 30 novembre soir, en partenariat avec l'ensemble des associations rocheloises.

| Vendredi 29 novembre |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17h                  | Mini tournois de foot. Espace jeu enfants. Concours de quilles<br>Vente de cartes postales réalisées par les enfants de l'école<br>Vélo smoothie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 20h                  | Petite restauration sur place - Buvette - Animations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Samedi 30 novembre   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 10h                  | Roue de la fortune Auto – Moto – Crêpes et gaufres.<br>Circuit de Matrot : promenades en voitures anciennes et d'exception<br>Initiation sur un circuit VTT<br>Quizz sur la faune sauvage<br>Tour de poney<br>Chamboule-tout – Jeux concours pour grands et petits<br>Tours de vélo électrique<br>Vélo Smoothie<br>Constructions d'une maison des enfants<br>Construction d'un château fort<br>Démonstration par un forgeron<br>Cartes postales – Jeux - Buvette<br>Asso. Théâtre de <b>Aisy-sous-Thil</b> - Stand Barbe à papa<br>FRUYTIER Bourgogne - Structure gonflable pour les enfants<br>JRS Fiber Brenil - Vente de litières animale<br>Fanfare LA CLIQUE de <b>Saulieu</b> |
| 20h                  | Repas des associations - Buvette – Animations sur inscription : 10€<br>Concert de la chorale les GRENOUILLERS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

## Pôle médical ROCHELOIS



**Horaires :** Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30

**Médecins généralistes :** Dr. Agathe DEBRAY et Dr. Estelle LALIGANT

**Coordinatrice CDS :** Camille MOULIN

**Secrétaires médicales :** Emilie VOISENET et Valérie ROCHE

### PRISE DE RENDEZ-VOUS

**Prise de rendez-vous** uniquement par téléphone au **03.80.64.92.95**.

Pas de dépassement d’honoraires : vous bénéficiez des tarifs conventionnés à la sécurité sociale en secteur 1 (base du remboursement de la caisse d’assurance maladie) / Tiers payant hors part mutuelle / Pour les patients bénéficiaires de la CMU, AME ou ALD, il n’y a pas d’avance de frais.

### CONSULTATION MÉDICALE

Votre **dossier médical est informatisé et confidentiel**. **Obligation d’apporter votre carte vitale** (ou attestation sécurité sociale) et tous les documents facilitant la constitution de votre dossier médical. Vous pouvez **choisir** le médecin qui vous reçoit comme **médecin traitant**.

### RDV HORS HORAIRES D’OUVERTURE

Prenez rendez-vous au **03.80.64.92.95**, vous serez redirigé vers notre nouvelle plateforme de télésecrétariat et service d’accueil **Vocallz**.

Chaque jour, **8 plages de consultations d’urgence sont disponibles sur RDV**.

### ÉQUIPEMENTS À VOTRE SERVICE

Kits gynécologique, kits de diagnostic, électrocardiogramme 12 pistes, spiromètre, prêt de tensiomètres et oxymètres...

### TELECONSULTATIONS

**Dermatologie** - Dr Valérie VAISSE, dermatologue à Semur-en-Auxois.

### INFIRMIERE ASALÉE

**Manon MERCUZOT**, infirmière Asalée, vous propose :

une éducation thérapeutique personnalisée en équipe avec votre médecin traitant ;  
de vous approprier votre pathologie pour devenir plus autonome et acteur.

une amélioration de votre prise en charge grâce au dialogue et au suivi régulier.

**Consultations les Mercredis et Vendredis** en accord avec les objectifs d’éducation et d’actions de prévention.

### CABINETS MEDICAUX CLIMATISES

## Élection municipale complémentaire – Vos nouveaux élus

Dimanche 6 octobre, la commune de La Roche-en-Brenil a procédé au second tour des élections partielles complémentaires: les six conseillers manquants ont été élus. Parmi les 696 votants inscrits sur les listes électorales, 323 Rochelois ont fait le déplacement aux urnes dimanche 29 septembre, soit un taux de participation de 46,41 %. Cette élection municipale a été convoquée à la suite de la démission de six conseillers pour des raisons personnelles, professionnelles ou relationnelles. Dix candidats ont manifesté leur intérêt pour cette élection complémentaire. Au premier tour, seule Camille POISOT a été élue.



Camille POISOT

*Marie-Hélène LOUVET-LESNIEWSKA, Jean-Claude SEGUIN, Thibault DE OLIVEIRA, Bernadette RENON-CASARIL, Sylvain HENRI (de gauche à droite)*



Avec une participation quasi identique à celle du dimanche 29 septembre, cinq nouveaux conseillers ont été élus : Thibault DE OLIVEIRA, Sylvain HENRI, Bernadette RENON-CASARIL, Marie-Hélène LOUVET-LESNIEWSKA et Jean-Claude SEGUIN.

## 26 août – Bénédiction de la croix de Chênesaint le bas

L'abbé Lyonnell CANAT nous a rejoint avec bon nombre de Rochelois à Chênesaint le bas pour bénir la nouvelle croix élaborée par Emmanuel CHEVRILLOT."

Initiative de la famille HOT qui tenait à la réfection de celle-ci.

Un apéritif dinatoire offert par de généreux administrés et dégusté chez Josette HOT.

Cette belle soirée s'est prolongée tard dans la soirée.



## 6 octobre – Randonnée pédestre et VTT pour Octobre Rose

À l'occasion d'Octobre Rose, Le club rochelais **Vélo Morvan nature** a organisé une randonnée pédestre et VTT **pour soutenir la Ligue contre le cancer**.

Ce fut dimanche 6 octobre, sous un ciel nuageux mais sans pluie, qu'une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour une randonnée autour de la Roche-en-Brenil et dans le parc du château de madame la Comtesse DE MONTALEMBERT, suivi d'un apéritif offert par la commune et le Bi1 de Saulieu.



David TESSIEAU vous remercie tous pour votre participation. Elle a permis de récolter 306 € qui sera reversé en intégralité à la Ligue contre le cancer.

Une vente de goodies et de sablés roses confectionnés par la boulangerie Poisot ont été vendus à l’issue de cette marche pour un montant total de 82€ reversés intégralement à la Ligue contre le Cancer

Et bien sûr merci aux bénévoles pour l'organisation.

## Visite du groupe Fruytier le 11 octobre par les sénateurs

Notre sénatrice, Anne-Catherine LOISIER a visité la société Fruytier dans la perspective de la Loi de Finances au Sénat. Cette démarche constructive s’est déroulée en présence d’associations (Propellet...).

### L’Écopôle Bois est le témoignage d'une reconversion exemplaire d'un site industriel en un pôle d'excellence dédié à l'environnement et à l'économie locale.

Trois grandes orientations avaient été envisagées **en 1999**, répondant à des enjeux environnementaux et économiques majeurs pour notre territoire.

Tout d’abord, la préservation des ressources en eau, un trésor naturel d’une dizaine d’hectares contenant 8 millions de m³ d’eau, constitue désormais une réserve d’eau potable stratégique pour l’ensemble de l’Auxois-Morvan. En parallèle, nous avons su valoriser nos richesses locales, notamment le bois du Morvan, en créant des plateformes dédiées à sa transformation, favorisant ainsi le développement d'activités industrielles et la création d’emplois.

Labélisé Pôle d’Excellence Rurale **en 2006**, ce projet représente un investissement de 6,7 millions d’euros pour l’EPCI, soutenu financièrement par l’État, la Région Bourgogne et le Département de la Côte-d’Or. Aujourd'hui, ce site accueille deux acteurs industriels majeurs : le **groupe belge Fruytier**, installé **depuis 2008** et désormais l’une des plus importantes scieries de France et de production de pellets (2% de la production nationale) Fruytier Bourgogne, et le **groupe allemand JRS Josef Rettenmaier & Söhne**, leader mondial dans la transformation de fibres végétales, qui a lancé en 2015 la production de litières animales via l’entreprise JRS Fiber Brenil.

Cependant, notre travail ne s’arrête pas là. Pour que l'Écopôle Bois continue à prospérer et que ses 215 emplois salariés soient pérennisés, **il est indispensable de maintenir une dynamique locale forte**. Ce projet a non seulement stimulé notre économie, mais il a aussi ouvert la voie à des initiatives inédites dans notre commune, comme **la création du premier centre de santé communal de la Côte-d'Or**. Ce centre est une réponse concrète aux besoins de santé de notre population et constitue un **exemple du lien direct entre développement économique et qualité de vie**.

**La prochaine étape de ce développement s’inscrit dans la création d’une galerie commerciale en bordure de la RD906**. L’idée est de regrouper nos commerces dans un espace moderne, à faible consommation d’énergie, en repensant les zones de chalandise pour renforcer l’attractivité de notre territoire.

Notre municipalité s'engage pleinement dans ce soutien aux entreprises, commerçants et artisans de La Roche-en-Brenil.

### Ensemble, nous façonnons l’avenir de notre commune en conciliant dynamisme économique et respect de l’environnement, pour offrir à nos habitants une qualité de vie durable et prospère.

C'est grâce à cette alliance entre vision stratégique, préservation environnementale et dynamisme industriel que **l’Écopôle Bois est devenu un modèle de réussite, non seulement pour notre commune, mais pour tout le territoire**.

Avant de conclure, nous tenons à exprimer mes sincères remerciements aux élus qui, par leur engagement et leur vision, ont rendu possible le développement de l’Écopôle Bois. Merci aux élus de la communauté de communes de Saulieu, du département, de la Région Bourgogne. Un remerciement tout particulier à M. Gilles de MONTALEMBERT, dont la vision d'une ruralité dynamique a permis à ce projet de voir le jour et de prospérer.

Cependant, aujourd'hui, nous nous trouvons à un carrefour crucial pour l'avenir économique de notre territoire. La nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté, malheureusement, refuse d'accompagner les projets économiques en Côte-d'Or, ce qui freine considérablement notre capacité à aller de l’avant. Nous ne pouvons pas construire l’avenir de notre département autour uniquement de notre patrimoine, aussi précieux soit-il.

**C’est pourquoi nous appelons nos grands élus, nos sénateurs et députés, à intervenir auprès de la présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté. Notre territoire a besoin d'un soutien économique fort, en cohérence avec les dynamiques que nous avons déjà enclenchées à l’échelle locale**. Ensemble, nous devons nous battre pour garantir un avenir prospère à notre département et permettre à des projets comme l’Écopôle Bois de continuer à créer des emplois, de l’innovation et de la richesse pour nos concitoyens.



Bruno Moreno a fait visiter l’usine à Bruno Moreno, directeur général de Fruytier l’association Propellet, en présence de la Bourgogne sénatrice Anne-Catherine Loisier



La scierie industrielle Fruytier Bourgogne a diversifié ses activités et créé une **usine de production de pellets de chauffage, en activité depuis juin 2023**. Cela représente un investissement de 25 millions d’euros. Les granulés sont fabriqués à partir de sciure et de plaquettes de bois générées par l’entreprise, de sorte à créer une économie circulaire. Les déchets de la scierie sont ainsi valorisés et Bruno Moreno, directeur général de Fruytier Bourgogne , se félicite d’avoir « 100 % de produits qui sont consommés sur le site ».

#### La marque Morvan Pellets

La sciure et les plaquettes broyées en sciure sont séchées dans un séchoir, puis reraffinées et envoyées dans des presses à pellets. L’usine a un silo de stockage de 7 500 tonnes de pellets maximum. Ils sont ensuite expédiés en vrac ou ensachés et stockés, avant d’être expédiés. On peut les retrouver en supermarché sous la marque Morvan Pellets, mais ils sont surtout vendus à des producteurs d’énergie (principalement Total et Butagaz).

La **qualité des pellets du groupe Fruytier a été reconnue** (2<sup>e</sup> place en qualité en France ). Les pellets possèdent uniquement 1,7% de fines et 0,25% de cendres.

L’objectif de production est de 110 000 tonnes/an.



Visite de l’usine

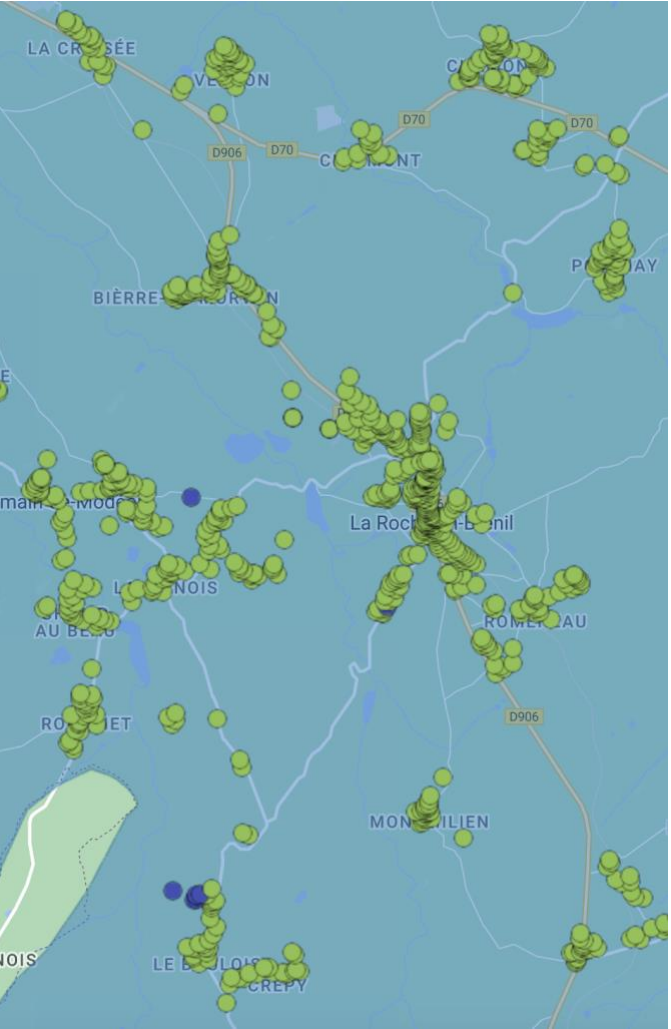


Les bâtiments de stockage et le silo de 7500t

## Fibre optique

Le maître d’ouvrage **en charge de déployer et d’exploiter le réseau de la fibre est le Conseil Départemental de la Côte-d’Or.**

Pour tester votre éligibilité, consultez le site <https://www.thd.cotedor.fr/>



**La fibre optique a été déployée par le Conseil Départemental de Côte d’Or.** Vous n’avez aucune obligation auprès de votre fournisseur d’accès actuel. **Tous les opérateurs peuvent installer la fibre optique à votre domicile.**

Des fournisseurs vous offrent des répéteurs de Wifi 6G ou 7G. N’hésitez pas à faire marcher la concurrence. Le raccordement à votre domicile est à la charge du fournisseur choisi.

## Musée Perrotin au cœur de la Maison Charlotte

Le musée Perrotin a trouvé sa place définitive dans l’espace libre au centre de la cour de la Maison Charlotte. Après des travaux, l’ensemble des pièces et des maquettes ont été déplacés dans cet espace qui met en valeur ce patrimoine local.



## 6 octobre – Endurance Moto

Dimanche 6 octobre, le Moto Cross Rochelois organisait une première édition d’une course d’endurance Tout Terrain. La première épreuve d’endurance s’est avérée être un véritable triomphe, tant sur le plan sportif que populaire. Avec 120 équipages au départ, l’événement a attiré un large public. Le parcours, à la fois exigeant et stimulant, a mis à l’épreuve l’endurance et la technique de chaque pilote. Nous avons demandé à Guy CHALOCHE, Vice-Président du Moto Club et à l’initiative de cette manifestation de nous en dire plus.

Eric LESNIEWSKA : Tout d’abord, qu’est-ce qu’une endurance TT, que la distingue-t-elle du Moto Cross ?

Guy CHALOCHE : Permetts-moi pour commencer de remercier très sincèrement la municipalité de La Roche-en-Brenil de même que les 7 propriétaires et locataires des parcelles qui nous ont permis de tracer la boucle de la course, sans oublier la scierie Fruytier qui nous a à nouveau aidé par la fourniture de piquets ; je remercie de même tout le staff du Moto Club et particulièrement son Président Sylvain MARILLIER pour la confiance qu’ils mont témoignée et l’énergie déployée pour la réussite de l’évènement.

Une endurance, c’est une course qui se déroule sur une boucle qui alternait dans notre cas, deux portions du terrain de moto-cross, un tracé en forêt ainsi qu’une boucle sinueuse tracée sur une « chaume » banderolée, pour une longueur totale d’environ 7,5 km. C’est un circuit éphémère, et les pilotes sont clairement informés que la circulation en dehors du jour de la course y est strictement interdite.

J’ajoute que les endurances sont désormais organisées en automne de manière à limiter les nuisances vis-à-vis de la faune sauvage (oiseaux, gibiers...). Les pilotes ont le choix entre une course en solo en 3 heures ou en duo en relais en 5 heures.

E.L. : En quoi, la boucle de La Roche en Brenil se distingue elle d’autres tracés ?

G.C. : La course s’est déroulée dans un décor naturel magnifique, avec de forts dénivelés, et de nombreuses difficultés techniques qui ont mis le physique des pilotes à rude épreuve. Pour avoir personnellement pratiqué la discipline pendant une quinzaine d’années, ce parcours est sans aucun doute le plus beau que j’aies pu connaître ; mais là, je manque peut-être d’objectivité...

E.L. : Le succès a-t-il été au rendez-vous ?

G.C. : Pour une première, nous partions dans l’inconnu et non sans une certaine appréhension ; nous avons finalement fait le plein avec 66 pilotes solo et 54 équipages duos ; nous avons même refusé des inscriptions puisque nous avons limité le nombre de motos en piste à 120.

Quant à l’avis de pilotes, il est unanime et je livre ci-après deux messages postés par le vainqueur en catégorie solo, Jean-Charles SCHNEIDER :

**« Encore bravo pour l’épreuve, le tracé était magnifique ; rarement vu une endurance de ce type, c’était incroyable ».**

**« Première et belle expérience pour le club de La Roche-en-Brenil ; je me suis régalé sur ce tracé physique et technique ; ça restera une des plus belles épreuves auxquelles j’ai participé ; une course qui donne le sourire ».**

J’ajoute, et c’est important, que nous n’avons eu à déplorer que 6 interventions bénignes des secours.

E.L. : Un encouragement pour renouveler l’expérience ?

G.C. : Sous réserve bien sûr de l’obtention des autorisations, et eu égard aux avis des pilotes, nous sommes évidemment partants pour une nouvelle édition qui est préinscrite au calendrier de la Fédération Française de Moto le **5 octobre 2025.**



Dans les portions techniques, il n’est pas rare que les pilotes soient obligés de mettre pied à terre.

Photo B. Prudhomme – Le Bien Public.



## Collecte des ordures

Le jeudi matin (sortir les poubelles la veille au soir).

|               | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| 9h-12h        |       |       |          |       |          |        |
| Hiver 14h-17h |       |       |          |       |          |        |
| Été 14h-19h   |       |       |          |       |          |        |

Horaires d’ouverture des déchetteries :

- La Roche-en-Brenil
- Saulieu

### DISTRIBUTION DE BACS JAUNES

Le tri à portée de main au 1er janvier 2025 !  
Le système de collecte des emballages et des papiers évolue.

- Plus besoin d’aller à la colonne de tri pour y déposer ses emballages et papiers.
- A compter du 1er janvier 2025, la collecte se fera en porte à porte, devant chez vous, grâce à la remise gratuite d’un bac jaune (240 l) pour chaque foyer.

Les habitants de La Roche-en-Brenil sont invités à venir le récupérer lors de la campagne de distribution en novembre.

Où ? Au garage Citroën à SAULIEU

Quand ? Du lundi 4 au samedi 30 novembre

Du lundi au vendredi : 10h -12h et 14h à 19h  
Samedi : 10h à 12h

**Les bacs seront remis uniquement sur justificatif (facture, avis d’imposition etc...).**

Pour qui ?

Les habitants des résidences principales et secondaires ainsi que les professionnels (commerces, artisans, entreprises etc...).  
Les habitants ayant des contraintes de stockage, d’accès pour entreposer un bac doivent contacter le 03 80 64 77 44.

## État civil 2024 / Décès

Michèle HENRI (73 ans), le 8 octobre ; Marcel THOUVIOT (83 ans), le 27 août ; Tadeusz MARUSZAK (81 ans), le 19 août ; Jeannine LUCAND née CORDIN (84 ans), le 17 août ; Paulette HUBERT née WAROCQUIER (92 ans), le 7 juillet.

## État civil 2024 / Naissance

Manon CHATELAIN et Bilal CHANHIH ont le bonheur d’annoncer la naissance de Nélia, le 10 octobre à Semur-en-Auxois.

## À Louer - Maison CHARLOTTE

Aucun logement vacant actuellement.



Logements communaux donnant droit à APL.  
Envoyer une lettre de candidature avec justificatifs de ressources, avis d’imposition, et composition de la famille à la Mairie.  
Dépôt de garantie d'1 mois de loyer demandé (possibilité FLS).

## Conseil Municipal du 10 octobre 2024

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Présentation et accueil des nouveaux conseillers et conseillères

Le conseil municipal avait perdu plus du tiers de ses membres. Conformément aux dispositions de l'article L2122-8 du code général des collectivités locales et de l'article L258 du code électoral, l’organisation d’élections partielles complémentaires pour pourvoir les postes vacants, au nombre de six, était requise.

#### CALENDRIER

- Inscriptions sur les listes électorales jusqu’au vendredi 23 août 2024 ;
- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales le 5 septembre
- Dépôt des candidatures entre le 2 septembre et le 12 septembre 2024 (candidatures sur liste ouverte)

**10 candidatures déposées** : Emmanuel CHEVRIAUT, Alain CHOQUET, Thibaut DE OLIVEIRA, Sylvain HENRI, Jacques LEBLOND, Thomas LEMÉE, Marie-Hélène LOUVET, Camille POISOT, Bernadette RENON, Jean-Claude SEGUIN.

**Élue au premier tour le dimanche 29 septembre** : Camille POISOT.

**Élu.e.s au second tour le dimanche 6 octobre** : Thibaut DE OLIVEIRA, Sylvain HENRI, Marie-Hélène LOUVET, Bernadette RENON et Jean-Claude SEGUIN.

M. le Maire invite chacun des nouveaux conseillers à se présenter et à faire part de ses motivations.

M. SEGUIN explique qu’il s’est porté candidat en espérant revenir après 31 ans de conseil. Il dit ne pas avoir d’ambition à long terme et la volonté de travailler dans de bonnes conditions, pour faire avancer les projets en cours malgré le peu de temps restant avant la fin du mandat.

M. HENRI s’est présenté pour découvrir ce qu’est un conseil municipal et apporter, si possible, sa pierre à l’édifice.

Mme CASARIL avance son envie de s’occuper l’esprit et de participer à cette fin de mandat pour essayer d’être utile.

Mme LESNIEWSKA évoque sa lassitude de regarder les conseils municipaux en visioconférence sans pouvoir y participer. Elle précise qu’elle soutient le conseil et ses projets. Son quotidien professionnel consiste à aider les entreprises et recouvre différents domaines : le droit, la gestion, la protection sociale et le développement commercial ; autant de cordes à son arc qui peuvent être utiles au Conseil. Elle fait également allusion à son envie de développer les aspects culturels et économiques de la commune notamment le projet des Comices.

M. DE OLIVEIRA précise qu’avant de se présenter, il a assisté à deux conseils, ce qu’il a amené à penser que plus il y a d’idée, plus on peut être porteur de projet. Il souhaite apporter son dynamisme et sa jeunesse à l’équipe actuelle.

Mme POISOT dit être honorée de la confiance qui lui a été accordée et en remercie les citoyens. Elle souhaite profiter des idées de toutes et tous pour avancer dans une bonne intelligence collective. Elle rappelle son intérêt tout particulier pour les commerces, le sport et la vie associative.

#### Travaux de rénovation du groupe scolaire

Les travaux du préau sont terminés (subvention SICECO en cours, « Patrimoine Communal Côte d’Or » Conseil Départemental – 9 135.60€).

Il est demandé le montant définitif des travaux. M. le Maire répond que les montants figuraient dans les délibérations de sollicitation de subventions.

Les dalles ont été posées sur la moitié des sols concernés (encapsulage des dalles à colle amiantée), les travaux seront terminés aux prochaines vacances scolaires.

#### Chemin de contournement de l’Étang du Foulon

La digue de l’étang ne sera pas refaite. La municipalité a opté pour un contournement. Le terrain appartenant à la Caisse des Dépôts et Consignations, Le tracé du chemin a été effectué par leurs soins. Pour l’instant le terrain est très humide, il sera de nouveau possible de faire la Roche – Pothénée à pied grâce aux dalots (des buses carrées seront



#### Réalisation du contournement de l’étang du Foulon

posées au fond de la rivière, il y a 8 mètres de berge à berge, il faudra au minimum 4 dalots). Une fois les travaux terminés le chemin sera cadastré pour qu’il n’y ait plus de problème d’utilisation. Le Conseil tient à dire un grand merci à la Caisse des Dépôts et Consignations qui a financé 100 % des travaux. Pour rappel, ce chantier traîne depuis 2017.

**Voie verte « Via Morvan » d’Autun à Avallon**

Ce projet qui concerne 8 Communauté de Communes a fait l’objet d’une première étude et le montant de sa réalisation a été évalué à 12M d’euros. Ce type de projet est finançable à hauteur de 80 %, encore faut-il que le PNR recherche lesdits financements (fonds publics, mécènes, cagnottes citoyennes, ...). Le Maire avance sa volonté d’aller au bout du projet. Il espère que ce projet pourra capter un peu des fonds qui sont toujours accaparés par les villes (pour exemple, à Autun, création d’un musée pour 24M d’euros). Par ailleurs, ce projet a certainement du potentiel sur le plan politique : mobilité douce, réinvestissement du foncier existant, dynamisation d’un territoire. M. le Maire précise également qu’il n’y a plus de traverses bois et fer sur le secteur.

**Invitation à la restitution SICECO de l’étude énergétique du Groupe Scolaire**

Demande a été faite au SICECO en juillet 2024 (cf. délibération n°2024-15 adhésion au service « suivi et management de l’énergie ») de réaliser un état des lieux du bâtiment actuel tant d’un point de vue du bâti (isolation, menuiseries) que des systèmes (chauffage, ventilation, éclairage). Le SICECO fera ensuite proposition d’une liste de préconisation de travaux afin de réaliser des économies d’énergie (préconisations chiffrées, tant en termes d’investissement que d’économies générées en consommation, en émission de gaz à effet de serre et en dépense).

À la suite à cet audit, la commune aura la possibilité de bénéficier du programme de subvention mis en place par le SICECO : appel à Projet « rénovation énergétique performante des bâtiments communaux ».

M. le Maire rappelle que les communes sont dans l’obligation de réduire la consommation des bâtiments communaux de plus de 100m² de 30 % d’ici 2030. Le groupe scolaire est donc concerné, et la restitution de l’étude du SICECO aura lieu le mercredi 23 octobre 2024 à 14h en salle du conseil.

M. LESNIEWSKA appelle toutefois à la prudence et avance que le SICECO pousse des mairies à s’endetter. Il rappelle qu’il s’agit là seulement des préconisations et que la commune n’a pas d’obligation de réaliser tous les travaux conseillés.

**Colis Noël 2024**

Mme CANTALI fait un point pour l’organisation de la distribution 2024, suite à la réunion du CCAS en date du 9 octobre 2024. La constitution des colis sera semblable à celle de l’année dernière. Il y aura 150 colis à préparer : 137 « domicile » (82 femmes, 55 hommes) et 13 « hôpital » (4 hommes, 9 femmes).

La confection des colis aura lieu le jeudi 05 décembre.

Rendez-vous à 10h à la salle des fêtes pour le montage des boîtes, puis à 14h pour le remplissage des colis.

Idéalement, le Conseil sera invité à se réunir le vendredi 6 décembre pour que les conseillers puissent récupérer et distribuer leurs colis dans les meilleurs délais.

S’en suit des échanges au sujet des attributions des distributions. Mme CANTALI prend note et reviendra vers M. BRENOT au sujet de la répartition pour le bourg.

**Communauté de Communes Saulieu - Morvan : Distribution de bacs de tri**

Les bacs de tri seront à retirer à compter du 4 novembre 2024 au garage Citroën, à Saulieu. M. le Maire invite les administrés à s’entraider et souhaite que chaque conseiller fasse le tour des personnes empêchées sur son hameau. En cas de grosses difficultés, les cantonniers prendront en charge la distribution mais ils ne s’occuperont pas de l’ensemble des distributions.

M. le Maire précise que la commune passera en ramassage au « porte à porte » (PAP) à partir du 1er janvier 2025.

Message distribué par le service déchet de la Communauté de Communes de Saulieu-Morvan :

*« Le système de collecte des emballages et des papiers évolue. Plus besoin d’aller à la colonne de tri pour y déposer ses emballages et papiers (sauf pour les emballages en verre et les biodéchets qui continueront d’être collectés en apport volontaire – colonne de tri). À compter du 1er janvier 2025 (et seulement à partir de cette date !), la collecte se fera en porte à porte, devant chez vous, grâce à la remise gratuite d’un bac jaune (240 l) pour chaque foyer.*

*Campagne de distribution au garage Citroën, 1 place Charles de Gaulle à SAULIEU, du lundi 4 au samedi 30 novembre (du lundi au vendredi : 10h -12h et 14h à 19h et le samedi : 10h à 12h).*

*Les bacs seront remis **uniquement sur justificatif** (facture, avis d’imposition etc...).*

*Sont concernés les habitants des résidences principales et secondaires ainsi que les professionnels (commerces, artisans, entreprises etc...). Les habitants ayant des contraintes de stockage, d’accès pour entreposer un bac doivent se rapprocher de nos services au plus vite : **03 80 64 77 44**. Les professionnels ayant d’importants volumes pourront s’équiper de bac(s) 660l.*

*Les collectes auront lieu **tous les 15 jours** selon un planning défini (en cours). Des calendriers de collecte seront disponibles courant décembre en mairie, à la Communauté de Communes et sur le site internet : **www.saulieu-morvan.fr***

*Ce nouveau service de collecte en porte à porte des emballages ET des papiers a pour objectif de faciliter votre geste de tri, et d’améliorer les performances (c’est-à-dire réduire les ordures ménagères et augmenter le tri), enjeu essentiel pour notre territoire ».*

**Délibération 2024-20 Participation des communes aux frais de fonctionnement de l’école – année scolaire 2023-2024**

M. le Maire demande à ce que le conseil s’interroge sur une facturation de la totalité de la somme, d’autant que de plus en plus de factures de cantine restent impayées, et qu’il s’agit fort souvent de familles n’habitant pas la Roche en Brenil.

Les conseillers demandent à recevoir le tableau Excel de détail de calcul des frais. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année, une participation aux frais de fonctionnement des classes de l’école publique du 1e degré est demandée aux communes dont les élèves fréquentent le groupe scolaire de La Roche-en-Brenil.

À la rentrée 2023, il y avait 95 élèves inscrits à l’école de la Roche-en-Brenil. La répartition est la suivante : école maternelle : 38, école élémentaire : 57.

**Le coût s’élève à 1 171,36€/élève pour l’année scolaire 2023-2024.**

Pour information, pour l’année 2022-2023 le coût par élève était de 1 115.04€/élève et 90% de cette somme avait été facturée, soit 1 003€/élève.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à main levée et à l’unanimité **décide de fixer la participation des communes pour l’année 2023-2024 à 1 170€/élève.**

Délibération 2024-21 Hausse du plafond réglementaire de la RODP – SICECO

Conformément à la présentation réalisée lors du Comité Syndical du 20 juin 2024, le SICECO rappelle que suite à la parution du Décret n°2023-797 du 18 août 2023, le plafond relatif à la redevance pour l’occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux concernant des ouvrages des réseaux de transport et de distribution tant dans le domaine de l’électricité que celui du gaz a été modifié.

Le plafond de la RODP dite « provisoire » peut être passé de 10 % à 20 % du montant de la RODP « classique » perçue par la collectivité. Concrètement cette modification réglementaire nécessite la prise d’une nouvelle délibération avant le 31 décembre 2024.

Considérant que les articles R2333-105-1, R2333-105-2, R2333-108, et R2333-114-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) fixent le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz ;

Considérant que le plafond de cette redevance fixé initialement par le Décret n°2015-334 du 25 mars 2015 a été modifié par le Décret n°2023-797 du 18 août 2023 et impose donc la prise d’une nouvelle délibération

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à main levée et à l’unanimité décide :

- d’instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ;
  - d’en fixer le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du CGCT en précisant que la commune appliquera sur son territoire le plafond maximal autorisé par la réglementation en vigueur ;
  - de dire qu’en cas de modification réglementaire des règles de calcul des Redevances d’occupation du domaine public liées aux chantiers provisoires de travaux relatifs aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux lignes ou canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz, il sera appliqué le taux maximum de RODP dite « provisoire » au profit de la commune.
- Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à main levée et à l’unanimité :
- **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant l’instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

- **APPLIQUE** le mode de calcul fixé par le CGCT, en précisant que celui-ci s’appliquera au plafond autorisé pour ces redevances par la réglementation en vigueur au jour de l’éligibilité de la perception de ces dernières.

Délibération 2024-22 Appel à Projet Voirie 2024-2025.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à main levée et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet de réfection de la chaussée au Hameau d’Emagnie (rue de l’Aiguillon), dans le bourg (ruelle de l’église) et de reprise de talus au Hameau de Clermont (chemin de l’Argentalet) pour un montant de 54 698,87€ HT,
- **SOLLICITE** le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Voirie Communale Côte d’Or
- **DÉFINIT** le plan de financement suivant :

| PLAN DE FINANCEMENT                             |            |                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|---------------------------------|------------|
| DEPENSES                                        |            | FINANCEMENT                     |            |
| Réfection voirie<br>Hameau Emagnie,<br>La Roche | 54698,87 € | Commune<br>70%                  | 38289,21 € |
|                                                 |            | Conseil Départemental<br>- DETR | 16409,66 € |
| TOTAL                                           | 54698,87 € |                                 | 54698,87 € |

- **PRÉCISE** que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
  - **S’ENGAGE** à ne solliciter aucun autre programme d’aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
  - **ATTESTE** de la propriété communale des voies concernées par les travaux.
- M. SIMONOT invite les conseillers à lui faire remonter les informations quand ils constatent des dégradations de la voirie et de la chaussée.

Délibération 2024-23 Mise à jour délibération n°2024-02 : création d’un poste d’adjoint technique - proposition d’augmentation du volume horaire

Pour rappel, la délibération n°2024-23 précisait : « considérant la nécessité du service, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à main levée et à l’unanimité de donner son accord pour la création d’un emploi de cantonnier, à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires (soit 17,5/35e) »

Il est proposé au Conseil de passer le volume horaire du poste de 17,5 à 20h. En effet, le volume horaire de l’employé a augmenté depuis la dernière délibération entraînant un problème de légalité : la délibération de création de poste ne correspond pas au taux horaire auquel est embauché le salarié.

M. le Maire précise que M. Francky LOURENCO est un très bon élément, polyvalent et assidu.

M. DE OLIVEIRA T. demande pourquoi la commune a désormais besoin de 2,5 personnes alors qu’il n’en fallait que 2 jusqu’à maintenant.

M. le Maire lui répond que les bâtiments ont pris de l’âge et qu’il y a également des structures supplémentaires : Centre de Santé, Maison Charlotte, école, terrain de foot, city Park.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à main levée et à l’unanimité décide d’augmenter le volume horaire à 20h.

QUESTIONS DIVERSES

M. HENRI signale un volet électrique cassé depuis plusieurs mois dans un des logements de la Maison Charlotte (prendre attache avec société ORVITIS).

M. DAL PIVA demande le nom des autres entrepreneurs sollicités pour le devis du préau. M. le Maire lui répond que des devis ont été demandés et consultés lors de la réunion du budget. Mme CANTALI précise que les devis non retenus ne sont pas forcément conservés après la réunion de la commission budgétaire.

M. PERREAU fait part de rumeur concernant des changements de personnel. Le Maire informe que Mme BADAIRE ne souhaite pas continuer en tant que secrétaire de Mairie.

M. LESNIEWSKA lui répond que Mme PASQUET semblait intéressée mais qu’elle n’a pas la qualification requise. En effet, le poste de secrétaire est basé sur le grade d’agent administratif de qualification B alors que Anne Laure est sur la qualification C. Il précise qu’elle n’avait pas la volonté de changer ses horaires et de garder son poste à l’école, que le secrétariat de mairie nécessite un diplôme qu’elle n’a pas. Il ajoute qu’en 2020, il lui a été demandé de se former, et réitéré en 2021, 2022 et que

rien n’a été fait. Demander le poste à sa libération n’est pas acceptable, elle aurait dû s’en inquiéter avant, d’autant que lors de ses entretiens professionnels elle demandait à garder le périscolaire.

M. le Maire précise que la personne embauchée aura les compétences requises, que les candidats seront reçus fin octobre. L’annonce a été publiée fin septembre. Il ajoute également que le départ de Mme BADAIRE est un choix de vie.

M. DAL PIVA invite l’intéressée – présente – à s’exprimer. Elle explique que des difficultés rencontrées dans son environnement de travail l’ont fait s’interroger sur sa volonté de continuer.

Mme CANTALI revient sur l’intervention de M. DAL PIVA et la qualifie d’attaque personnelle, étant donné que les travaux du préau ont été réalisés par son mari (entreprise LESAMC).

M. DE OLIVEIRA Thibaut évoque un message envoyé en mairie par Morvan Guitare, qui attend une réponse pour mettre un affichage permanent. Il lui est répondu que c’est le Parc du Morvan qui gère et que les affichages permanents sont maintenant interdits.

Il demande aussi l’installation d’un abribus vers le VIVAL. M. SIMONOT répond que les enfants peuvent s’abriter sous l’auvent du magasin (accord de Mme MASSON) et que 3 abris ont été construits jusqu’à maintenant. La création d’un abribus à cet endroit obligerait soit à supprimer une place de parking, soit entraînerait une perte de visibilité. Dans l’état actuel des choses, c’est impossible.

Il est proposé de voir avec le chauffeur de bus pour qu’il s’arrête systématiquement (les enfants n’osent pas s’abriter de peur que le chauffeur passe sans s’arrêter).

M. BRENOT demande pourquoi les radars pédagogiques ne sont pas installés. M. SIMONOT lui répond que la subvention est en suspens, en effet la délégation de la pose conditionne l’attribution de la subvention ; ça n’est pas intéressant financièrement et le projet sera réexaminé pour l’exercice 2025. Il précise également que les devis pour la réalisation de passages piétons sont signés mais que les travaux n’auront pas lieu avant janvier.

L’ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 22h00.

## 26 octobre – Repas Octobre Rose à la Grange Rocheloise

Dans une bonne ambiance, 31 convives se sont réunis pour un dîner au restaurant La Grange Rocheloise. Leur participation a permis de récolter 155 € pour la Ligue contre le cancer (5€/repas).



## 30 octobre – Centre de Santé Rochelois – Info Cancer du sein

A la salle des fêtes, le Centre de Santé Rochelois organisait une journée d’information sur la prévention du cancer du sein en présence de nos médecins Dr. Agathe DEBRAY et Dr. Estelle LALIGANT, de notre coordinatrice de santé Camille MOULIN.

La Ligue contre le cancer de Bourgogne, la CPTS Auxois-Morvan, une sophrologue. T. DE OLIVEIRA et C. CANTALI animaient des stands qui ont permis de récolter 100€ reversés intégralement à la Ligue.



## 9 octobre – Visite de la société JRS par le sous-préfet

Le sous-préfet Sébastien LANOYE de Montbard en visite au sein de l’entreprise JRS Josef Rettenmaier & Söhne, était venu soutenir les entreprises. L’entreprise JRS a présenté les travaux qu’elle mène depuis deux ans, à raison de 100 000€ par an pour réduire les émissions de bruits, matériel par matériel, bâtiment par bâtiment sur son site d’exploitation.



Les riverains intéressés peuvent appeler l’entreprise JRS, qui joue le jeu de la transparence sur cette problématique et sur les solutions apportées et envisagées.

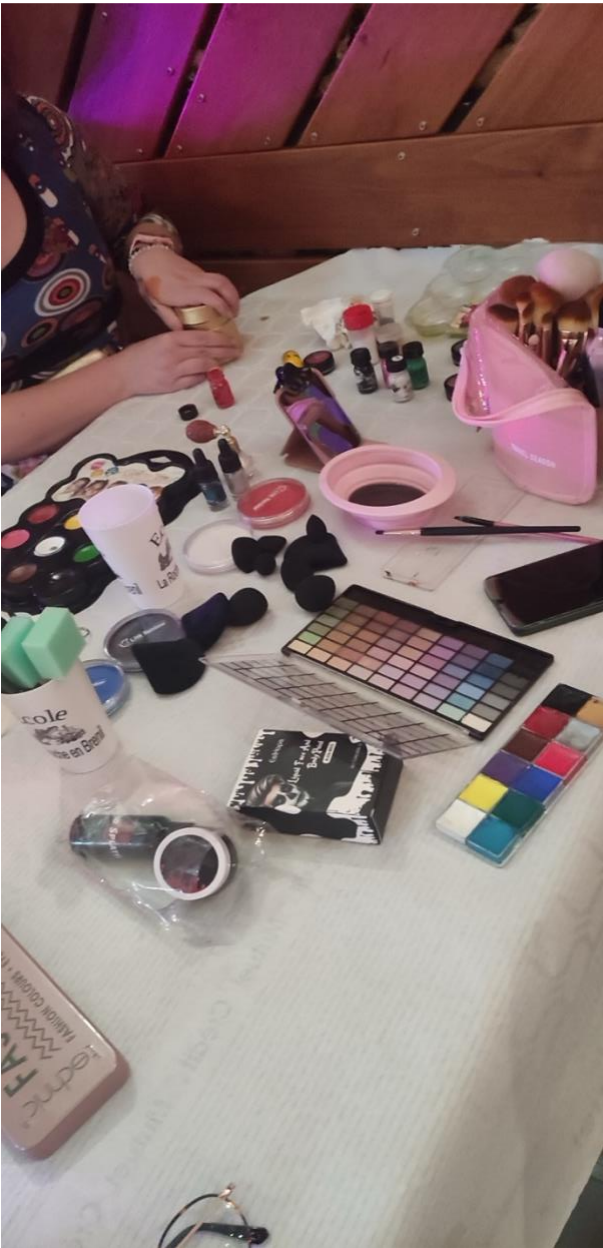
Vu les améliorations successives et programmées présentées par le directeur de JRS, l’assemblée présente est convaincue que l’entreprise sera en conformité réglementaire rapidement. T. MUNOZ, C.C. Saulieu

## 2 novembre – Comité des Parents - Boom halloween

Le 2 novembre avait lieu la maintenant traditionnelle boom d’halloween du comité des parents d’élèves. Cet événement ouvert à tous, de 16h à 21h, a réuni un grand nombre de participants, pour la plupart déguisés.

Frissons, pop-corn, musique, frites et buvette, il y en avait pour tous les goûts et chacun a passé un très bon moment.

Rendez-vous l’année prochaine !



## 5 novembre – Conseil d’école

### Effectifs : bilan de la rentrée

À ce jour, 92 élèves sont inscrits à l’école. La répartition est la suivante :

**Classe de Mme ROCHA 24 élèves** : 2 TPS 10 PS 12 MS

**Classe de Mme POTEL (Mme MERCUZOT) 19 élèves** : 11 GS 8 CP

**Classe de Mme GARNIER 22 élèves** : 16 CE1 6 CE2

**Classe de Mme DANNOUX 27 élèves** : 14 CM1 13 CM2

Il y a eu 5 départs et 3 arrivées durant les vacances d'été ainsi que 2 départs au mois d'octobre. Comme chaque année, une campagne de prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 a lieu début novembre. La directrice doit donc être informée des naissances ou arrivées sur les communes d'enfants susceptibles de fréquenter l'école de La Roche-en-Brenil.

### Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Taux de participation : 50,74% (sur 136 inscrits il y a eu 69 votants, 11 bulletins blancs ou nuls, 58 suffrages exprimés).

Le taux de participation est en baisse par rapport à celui de l'année dernière qui était de 61,54%.

### Elus :

| Titulaires          | Suppléants        |
|---------------------|-------------------|
| DE OLIVEIRA Thibaut | MAILLARD Magaly   |
| CHOPARD Frédéric    | GAUTHIER Nathalie |
| DE OLIVEIRA Enora   | BADAIRE Lucille   |
| VERSTRAETE Claire   | LOINGER Juliette  |

La directrice rappelle que le conseil d'école est consulté et donne son avis sur le fonctionnement de l'école et l'organisation de la communauté scolaire pour l'ensemble des activités qui s'y déroulent.

Le conseil d’école se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil et le délai de convocation maximal du premier conseil d'école pour sa première séance suite aux élections est un mois.

### Règlement intérieur de l’école

Suite aux élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école, il y a vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2024-2025. La directrice explique que le règlement intérieur a été modifié cette année et énonce aux membres du conseil d'école les modifications afin qu'ils en prennent connaissance.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le règlement intérieur pour l'année 2024-2025. Madame POTEL rappelle que la charte de laïcité est annexée au règlement intérieur comme chaque année.

### Sécurité

Madame POTEL rappelle que le plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS-rm) et le plan particulier de mise en sûreté attentat-intrusion (PPMS-ai) ont été mis à jour. Rappel des PPMS (les différentes situations, les déclenchements d'alerte, les alarmes, les lieux de replis).

Un exercice d’évacuation en cas d’incendie a donc eu lieu le 19 septembre. Un exercice d'évacuation en cas d'attentat-intrusion a eu lieu le 10 octobre. Un exercice de confinement en cas de risques majeurs aura lieu avant les vacances d'hiver. En effet, le directeur d'école doit réaliser au moins deux exercices PPMS (le 1er étant obligatoirement un exercice attentat-intrusion) distincts des exercices incendie chaque année (l'un en septembre-octobre, l'autre avant les vacances d'hiver). Un autre exercice d'évacuation en cas d'incendie aura lieu durant l'année.

Ces exercices se sont bien déroulés. L'exercice d'évacuation en cas d'attentat-intrusion a permis de se rendre compte que:

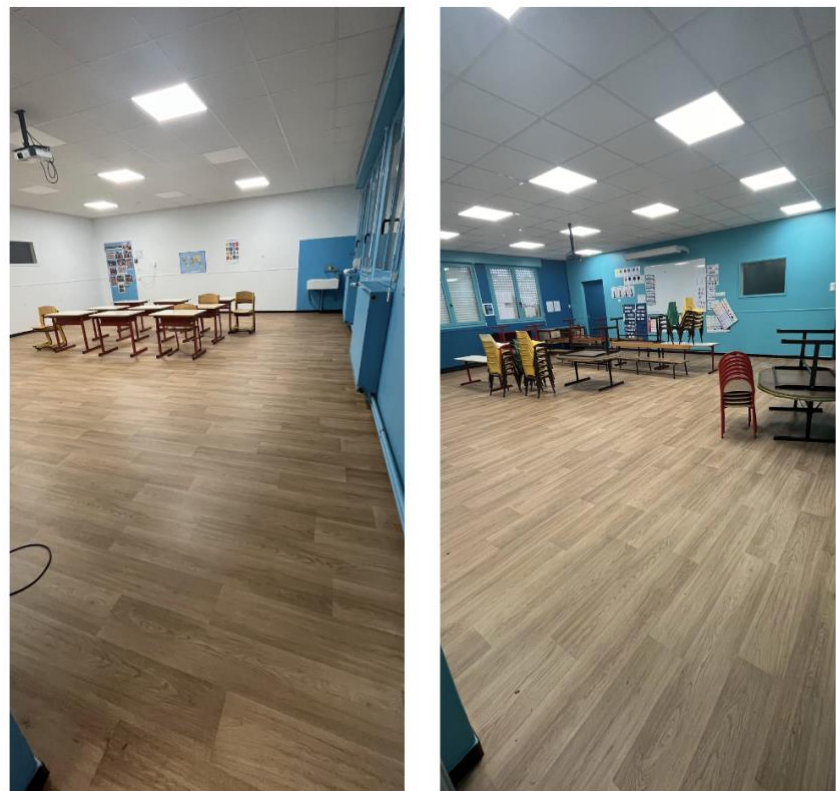
- Il n'y avait pas de verrou sur la porte entre la salle de motricité (ancien musée Perrotin) et la classe de GS-CP. Un verrou sera ajouté du côté du musée.
- La haie était bien taillée permettant le passage des élèves vers le VIVAL.
- Il n'y avait pas de bouton d'alerte sous le préau vitré ou vers la cour de récréation. Un devis va être réalisé par la mairie concernant l'ajout d'un bouton d'alerte.

Les gendarmes présents lors de l'exercice ont parlé d'un bâtiment municipal vers le lieu de repli des classes à l'étage. Madame POTEL demande s'il est possible d'avoir les clés pour que les élèves des classes à l'étage se mettent à l'abri dans ce bâtiment. Monsieur SOILLY propose de montrer l'endroit aux enseignantes et de prévoir une boîte à clés avec code en cas de besoin.

Un groupe WhatsApp PPMS va être créer pour faciliter la communication. Les membres de ce groupe seront les enseignants, l'ATSEM, les AESH, les personnels de la commune travaillant à l'école, Madame CANTALI élue chargée au service scolaire, Monsieur SOILLY, maire de la commune. Celui qui voit le danger déclenche l'alerte et écrit le lieu de l'intrus sur le groupe. Le groupe peut aussi servir à écrire l'effectif de chaque classe au moment de l'évacuation ou du confinement car la première personne disponible pour prévenir prévient les secours.

Madame POTEL demande s'il est possible de flouter les fenêtres dans le couloir à l'étage pour ne pas être vus si un intrus se trouve sur la terrasse.

Le plan Vigipirate est au niveau maximal.



Pose de dalles dans les classes

### Bilan financier de la coopérative scolaire

**Solde au 30 septembre 2024** : 839,87 €

L'équipe enseignante remercie tous les parents ayant fait un don à la coopérative scolaire (445 euros), l'amicale de Saint Germain-de-Modéon pour leurs dons de 50 euros au mois de juin et de 20 € au mois d'août et la mairie de Saint Germain-de-Modéon pour la subvention annuelle de 150 euros ainsi qu’une famille endeuillée pour leur don de 80 € pour le prêt de la salle des fêtes à l'occasion d'un décès.

Présentation du compte-rendu financier de la coopérative scolaire pour l'année 2023-2024.

**Solde au 31 août 2024** : 963,87 €

**Charges** : 4281,91 € Produits : 4685,80 € Résultats 2024-2025 : + 403,89 €

**Point sur le TER (Territoire Éducatif Rural)** :

- Remboursements au mois de juillet de 170 euros pour les activités sportives au COSEC de Saulieu et de 170 € pour « Ecole et cinéma ». Le TER va rembourser 750 € pour la sortie à la Citadelle de Besançon de l'année passée.

**Projets et sorties pour l'année**

**Octobre rose** : Les élèves ont réalisé des dessins en rose pour afficher au Vival.

**Piscine** : La classe de CM1-CM2 se rend à la piscine d'Avallon les lundis et jeudis du 07/10/24 au 14/11/2024 pour un cycle d'apprentissage de 7 séances. L'école fait bus commun avec l'école de Rouvray afin de partager le coût du transport.

**Cérémonie du 11 novembre** : Lors de la cérémonie, des élèves de la classe de CM1-CM2 et CE1-CE2 sont invités à lire le nom de soldats disparus comme chaque année.

**Téléthon** : Décoration par les élèves de cartes postales sur le thème «Tous bâtisseurs».

**Prix des Incorruptibles** : Projet autour de la lecture de livres, auquel participent toutes les classes. Les élèves de chaque classe, après lecture, éliront parmi les livres proposés celui qu'ils auront préféré.

**École et cinéma** : Les classes de TPS- PS -MS et GS-CP participent à ce projet cette année. La classe de TPS-PS-MS visionnera deux films et la classe de GS-CP visionnera 3 films.

**Spectacle de Noël** : Comme chaque année, la mairie va offrir un spectacle de Noël aux élèves et un livre aux élèves de maternelle. Cette année, ce sera un spectacle de *L'homme poubelle* (thème autour de l'écologie). Il aura lieu dans chaque classe. La date n'est pas encore fixée. Le passage du père Noël dans les classes est prévu le dernier jeudi avant les vacances d'hiver. Il remettra les livres aux enfants de maternelle ainsi que les sachets de chocolats.

**Sorties Saulieu** : Les classes de Madame DANNOUX et de Madame GARNIER souhaitent se rendre au COSEC (gymnase), à la bibliothèque municipale et à la Microfolie de Saulieu pour la période de janvier à février comme les années passées. Pour le moment, le créneau proposé ne convient pas (matinée, créneau assez court et difficulté d'obtenir un bus ce jour-là).

**Projet jardin** : le projet se poursuit. La classe de GS-CP a semé des navets et des épinards d'hiver avant les vacances de la Toussaint. Madame POTEL demande si un récupérateur d'eau pourrait être installé dans la cour afin que les élèves arrosent eux-mêmes et pour l'écologie. Il pourrait être mis à droite du préau en bois (récupérateur côté parking et robinet côté cour).

**Élevages** : Madame GARNIER et Madame POTEL envisagent de réaliser des élevages pour les classes de CE1-CE2 et GS-CP. Au retour des vacances de février ce sera un élevage de chenilles/papillons pour les GS-

CP. Élevage de gendarmes et vers de terre (autour du compost) pour les CE1-CE2.

**Projet Art postal timbré** : classes de GS-CP et CE1-CE2 participe à ce projet de circonscription. Fabrication d'un jeu à destination d'enfants atteints d'un cancer et oralisation des règles du jeu.

**Opération cartouches** : récolte de cartouches d'imprimante jet d'encre et laser/toner usagées à l'école. Ces cartouches auront une seconde vie et permettront de soutenir l'association Enfance et Partage. Ce projet permet d'impliquer les élèves dans une aventure écologique et solidaire.

Monsieur Lorient, ERUN (enseignant référent pour les usages du numérique) à la circonscription interviendra dans les classes de GS-CP et CE1-CE2 pour un projet autour de l'utilisation des tablettes et du tableau tactile (classe des CE). Une formation a été réalisée en amont de cette intervention. Le tableau numérique tactile est mis en place. Lors de l'utilisation du tableau numérique tactile, nous avons constaté que les enfants ne pouvaient accéder à l'ensemble du tableau (car trop haut). Madame POTEL demande s'il est possible de fournir une estrade pour que les enfants soient plus à l'aise pour travailler.

**Découverte Parc du Morvan** : Sortie de fin d'année au lac des Settons, à Gouloux et à saint Brisson pour toutes les classes.

**Éveil au tennis de table** : intervention pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 au mois de mai ou juin comme l'année passée.

**Lire et faire lire** : association de personnes de plus de 50 ans (2 dames) qui viennent lire à voix haute à des petits groupes d'élèves. Il s'agit d'un lien intergénérationnel pour transmettre le plaisir de la lecture et des livres. Cette association interviendra probablement pour les classes de TPS-MS-GS et de GS-CP pour 3 séances au mois de janvier ou février.

**Programme PHARE contre le harcèlement scolaire** : Journée Non au harcèlement le 7 novembre et d'autres séances en Education Morale et Civique au cours de l'année.

**Comité de parents d'élèves**

**Bilan de l'année passée** :

Kermesse : 2390,97 € de bénéfice

Tombola : 1534, 85 € de bénéfice

Monsieur DE OLIVEIRA explique qu'il y a beaucoup de nouveaux parents engagés cette année.

Les manifestations prévues cette année :

- **La boum d'Halloween** qui a eu lieu le samedi 2 novembre 2024 : plus de 600 € de bénéfice. Bénéfice possible grâce à la prise en charge de la SACEM par la mairie que le comité de parents remercie. Il remercie aussi Anne-Laure PASQUET pour les décorations et Monsieur LESNIEWSKA qui a prêté tout le matériel de sonorisation/luminaire, la machine à fumée et est venu aider à l'installation et à la désinstallation.

- **Les pommes du verger de l'école** ont été cueillies et pressées au centre social de Saulieu. Quantité : 200kg. 10% conservés par le centre social de Saulieu donc 90L de jus de pommes pasteurisé pour le comité de parents. Ce sont des cubis de 3 litres qui vont être conservés pour les années suivantes car 3 ans de conservation pour les cubis fermés et 1 mois de conservation au frigo pour les cubis ouverts. Certains cubis seront utilisés pour les boissons des anniversaires du mois et le reste sera vendu lors des manifestations du comité de parents (kermesse...). Pour les années suivantes, le comité de parents aimerait faire venir le pressoir à La Roche en Brenil. Afin de pouvoir faire venir le pressoir (déplacement pour un minimum de 1 tonne de pommes) et financer sa venue, il s'agirait d'un projet plus global (école et commune). Ainsi les enfants pourraient voir le déroulé de fabrication du jus et une partie des bénéfices pourrait être transmis pour octobre rose.

- **Le Téléthon aura lieu les 29 et 30 novembre**. La Roche en Brenil est village accueil. Le Comité de parents va donc participer (crocodile, buvette, vente de cartes postales réalisées par les enfants, participation à l'achat des œufs pour l'omelette qui aura lieu le samedi soir).

- **La vente des sapins de Noël** est en cours.

- **Les Dindes Noël** : grilles chez les commerçants en novembre/décembre.

- **La tartiflette** le 8 février 2025

- **Le carnaval à l'école avec les enfants** : mardi 11 mars (Monsieur Carnaval, déguisements, goûter)

- **La vente de chocolats de Pâques** avec la boulangerie Poisot.

- **La vente de bulbes**

- **La kermesse, la tombola et le concours de pétanque.** Le comité de parents remercie Monsieur LESOEUR qui s'est proposé pour gérer le concours, ramener des équipes et s'est engagé à offrir un gros lot.

**Locaux et matériel : point de rentrée**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux et l'aménagement des classes réalisés au sein de l'école pendant les vacances scolaires d'été et de la Toussaint (rénovation du préau vitré, déplacement du musée Perrotin (la salle est devenue la salle de motricité), le sol a été refait dans les classes de GS-CP, TPS-PS-MS, les salles de sieste et de motricité (ancien musée Perrotin), l'installation de bancs dans la cour ...).

**City Stade** : les horaires possibles d'utilisation de l'école sont le mardi et le jeudi après-midi (de 14h30 à 16h30). L'équipe enseignante demande à la mairie de lui montrer le chemin par la voie verte.

**Demandes de l'école à la mairie :**

- Réparer les anti-pince doigts sur la porte de la classe de GS-CP et sur la porte jaune menant à l'étage.
- Démousser les escaliers et la terrasse qui mènent à l'étage car ils sont glissants.
- Mettre du dégrissant sur la serrure de la porte en bas des escaliers de dehors qui mènent à l'étage.
- Raccrocher l'extincteur sous le préau vitré.
- Faire 4 doubles de la clé de la porte extérieure de l'ancienne salle de sieste pour accéder au matériel d'EPS stocké dans cette pièce depuis l'extérieur.
- Raccrocher le panier de basket.
- Installer un dévidoir à papier dans la cuisine.
- Installer un deuxième panneau d'affichage pour l'école car celui qui est sur la grille est trop petit pour tout afficher.
- Le téléphone dans la classe des CM doit être remplacé.
- Déplacer la cabane à oiseau qui est sous le préau car elle n'est pas utilisée et la mettre sur un des arbres vers le parking.
- Déplacer le jeu « tape-cul » à un autre endroit de la commune afin qu'il soit utilisé car trop dangereux dans une cour de récréation.
- Installer de vraies poubelles de tri dans les classes et la salle des maîtres et réaliser un vrai tri. Monsieur SOILLY explique que le tri à la porte arrive en janvier et que des bacs de tri jaune vont être mis à disposition sur la commune et un pour l'école. Discussion autour des questions suivantes : A quel endroit l'entreposer ? Dans le préau vitré? Qui emmène le bac du préau vers le point de relève ?
- Manque un ordinateur en CM.
- Vidéo-projecteur dans la classe de GS-CP doit être remplacé car beaucoup d'activités

**Réalisation et isolation du préau**

ne peuvent plus être réalisées car il faut être dans le noir complet.

Monsieur DE OLIVEIRA explique que le comité de parents a changé de banque et qu'un dossier de financement à hauteur de 3000€ peut être monté pour des ordinateurs et vidéo projecteurs. Une autre école a eu un financement pour leurs ordinateurs. La mairie propose à la directrice que Monsieur LORIOT fasse un point sur tous les besoins informatiques de l'école afin de proposer un devis pour le dossier.

Madame POTEL demande si dans les années à venir elle pourrait bénéficier d'une ATSEM dans sa classe (au minimum 1h le matin et 1h l'après-midi). Cette personne pourrait également surveiller la sieste qui commencerait entre 12h et 14h pour mieux respecter le rythme des enfants comme écrit dans le compte-rendu de l'évaluation d'école. De plus, cette personne pourrait également remplacer l'ATSEM de la classe des TPS-PS-MS si cette dernière est malade.

**Demandes des parents et des représentants de parents d'élèves**

- Est-ce que quelque chose est mis en place autour de la loi Egalim ? (Apport de produits bio, locaux, de qualité ...) Monsieur SOILLY explique que le restaurateur met des produits de qualité et qu'il partira bientôt en retraite. Un projet de cuisine centrale est envisagé par le pays Auxois Morvan mais le projet n'avance pas. Discussion autour de la possibilité pour le restaurateur de travailler avec une maraîchère locale.
- Que devient le bac à sable ?

Pour l'instant, les élèves n'y jouent plus. Il est question de mettre un couvercle. Cela doit être proposé au budget de la mairie. Toutefois, la réglementation autour des normes pour un bac à sable est très contraignante.

La séance est levée à 20h15.

**9 novembre – Remise du chèque de 2669 € à la Ligue**

Octobre Rose 2024 touche à sa fin, mais notre engagement dans la lutte contre le cancer du sein, lui, continue.

Ce mois emblématique a été l’occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont été touchés par cette maladie, à ceux qui se battent avec courage chaque jour, et de remercier chaleureusement tous les donateurs pour leur soutien sans faille depuis le début du mois.

Le soutien de chacun est indispensable pour sensibiliser, prévenir et faire progresser la recherche. Ensemble, nous pouvons faire une véritable différence. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette cause qui nous unit et nous tient à cœur.

En tant qu’Adjointe et au nom du conseil municipal de La Roche-en-Brenil, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les associations, pharmacies, médecins, commerçants, entreprises, restaurateurs, donateurs et bénévoles des communes de Saulieu et de La Roche-en-Brenil, qui ont œuvré pour la réussite d’Octobre Rose 2024.

Je souhaite également mettre en lumière les nombreuses actions menées au sein de notre commune :

- **Grilles de tombola et stickers chez nos commerçants** : Muriel MARTIN de la Boucherie DESSERTÉAU, Jean-Luc BRENOT de la Marbrerie BRENOT, Christophe et Marine CARRE du restaurant « La Grange Rocheloise », Damien BRUILLOT de la Pizzeria « Sole Mio », Karine HERNANDES du salon de coiffure « Les Cheveux D'Ange », Véronique MEULNET fleuriste « Aux Fleurs du Morvan », Xavier et Marie POISOT de la boulangerie POISOT et Adeline MASSON de la supérette VIVAL,
- **Marche du dimanche le 6 octobre** : Un grand merci à Messieurs David TESSIEAU et Raphaël VACLIN de l'Association Vélo Morvan Nature ainsi qu'à leurs bénévoles, et à Monsieur Vincent FERRERO, gérant du Bi1 à Saulieu, qui a une nouvelle fois généreusement offert le ravitaillement à tous les participants.
- **Vente de sablés roses et croissants roses** : Organisée par la boulangerie POISOT, ces douceurs ont été proposées lors de la marche et en boutique.
- **Dons des associations et donateurs** : Le Club de l'Amitié, Les Vieilles Soupapes et La Roche en Fête ont contribué généreusement.
- **Dîner à « La Grange Rocheloise » le 26 octobre**, concocté par Christophe et Marine CARRE, 5€ reversés par repas.
- **Confection d'objets tricotés** : Exposés et vendus à la mairie grâce au Club de l'Amitié, présidé par Mme Isabelle CHEVALIER.
- **Vente de bananes au VIVAL** : par Adeline MASSON, avec 5€ par kilogramme vendu au profit de la cause.
- **Vente de plantes roses et bracelets** : Organisée par la fleuriste Véronique MEULNET « Aux Fleurs du Morvan ».

POUR UNE BONNE SANTÉ

PROMENONS-NOUS  
et informons-nous!

Marche  
contre la dénutrition  
le mardi 19 novembre  
à 14h  
Rdv au Centre de Santé  
Rochelois

Informations et collation  
offerte après la marche

SEMAINE  
NATIONALE  
DE LA  
DÉNUTRITION

- **Massages bien-être** : réalisés les dimanches 6, 20 et 27 octobre par Lola CANTALI, esthéticienne, dans le cabinet de micro-ostéo digitale prêté gracieusement par Mme Sandra LALLEMAND (Sandra Energie Douce).

**Dons d'échantillons et de coffrets de la part des pharmacies BOUTEILLER de Rouvray et LANCE de Saulieu** : échantillons et coffrets offerts aux participants).

- **Journée du dépistage le 30 octobre organisée par le centre de santé Rochelois** avec vente de goodies, de boissons et de pop-corn par Monsieur Thibaut DE OLIVEIRA, Conseiller municipal et Président du Comité de parents d'élèves, accompagné de son épouse Enora. Cette journée a également proposé une **séance de sophrologie réalisé par Anne CADOUOT** ; journée à l'initiative des Docteurs Agathe DEBRAY, Estelle LALIGANT et Camille MOULIN, Coordinatrice du CDS, en présence d'Alexia LAURIER de la Ligue contre le Cancer et de Fatima GUSTIN de la CPTS Auxois-Morvan.

Grâce à toutes ces initiatives, **notre commune de La Roche-en-Brenil a pu récolter la somme de 2 669 € (deux mille six cent soixante-neuf euros) pour la Ligue contre le Cancer.**  
Un chiffre qui témoigne de l'engagement et de la solidarité dont chacun d'entre vous a fait preuve.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Mme Martine MAZILLY, maire de Saulieu, qui nous a accueilli pour cette remise de chèque, ainsi que Mmes Elodie MAZILLY, Adjointe, et Marie-Claire GENOTTE, Déléguée aux Affaires Sociales et à la Santé de la mairie de Saulieu, pour leur implication.

Un chèque de 15 596 € (quinze mille cinq cent quatre-vingt-seize euros) regroupant les dons de La Roche-en-Brenil et de Saulieu a été remis à la Ligue contre le cancer.

Un grand merci aussi aux membres de l'antenne de Dijon de la Ligue contre le Cancer, qui œuvrent sans relâche tout au long de l'année pour cette noble cause. Merci à toutes et tous pour votre engagement et pour faire d'Octobre Rose un véritable succès. Continuons ensemble à lutter contre le cancer du sein, pour un avenir où cette maladie ne fera plus de victimes.  
Christelle CANTALI.



COMMUNE DE LA ROCHE EN BRENIL

VILLAGE TÉLÉTHON CÔTE D'OR 2024

AFM TÉLÉTHON  
INNOVER POUR GUÉRIR

29-30  
NOVEMBRE  
2024

LA ROCHE-EN-BRENIL

TELETHON.FR  
Le don en Ligne

la Ligne du don  
3637  
Service gratuit • prix appel

NUMÉROS UTILES

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| SECRÉTARIAT DE MAIRIE : 03 80 64 71 79<br><a href="mailto:mairiedelarocheenbrenil@orange.fr">mairiedelarocheenbrenil@orange.fr</a><br>Plus d'informations ?<br>Le site internet <a href="http://www.la-roche-en-brenil.fr">www.la-roche-en-brenil.fr</a><br><div><div>PANNEAUPOCKET</div><div>Informe et Alerte les habitants</div></div> <div>La Roche-en-Brenil 21530</div> <div><div>facebook</div><div>@MairiedelaRocheenBrenil</div></div> <div>NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE</div> | ÉCOLE<br>03 80 64 72 06 / <a href="mailto:CE.0211381M@AC-DIJON.FR">CE.0211381M@AC-DIJON.FR</a><br>AGENCE POSTALE<br>03 80 64 82 49<br>LOCATION ORVITIS Maison Charlotte<br>0800 021 000 / <a href="http://www.orvitis.fr">www.orvitis.fr</a><br>Samu : 15<br>Police Secours : 17<br>Pompiers : 18<br>IPNS |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|